



PROCES-VERBAL REUNION CONSEIL MUNICIPAL SAMEDI 21 MARS 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni le 21 mars 2026 à 10h, à la Mairie.

15 membres présents : Véronique BLANCHARD, Didier BLANCHARD, Sandra BERTHOLLET, Ludovic CHARVOLIN, Florence BLANCHARD, Thierry ROST, Amandine GIRAUDIER, Fabrice PLEVY, Chantal BELLUT, Baptiste ABRIAL, Stéphanie VAL, Stéphane VENET, Céline MARTINIERE POTOT, Gérald PREBET et Sandra GUILLIEM.

Membres absents : néant

Secrétaire de séance : Thierry ROST

Quorum : 8

Ordre du jour de la séance :

- Installation du conseil municipal
- Election du maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Lecture et diffusion de la charte de l'élu local

Installation des conseillers municipaux

La séance a été ouverte par Didier BLANCHARD, maire qui a souhaité la bienvenue à l'équipe nouvellement élue. Il déclare les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions.

Election du maire

Chantal BELLUT, en sa qualité de doyenne d'âge du conseil municipal, a pris la présidence de l'assemblée. Elle a procédé à l'appel nominal des membres du conseil.

Elle a dénombré 15 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Elle a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Elle a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

M. Fabrice PLEVY et Mme Florence BLANCHARD ont été nommés assesseurs.

Didier BLANCHARD s'est porté candidat au poste de maire.

1^{ER} TOUR DE SCRUTIN

Nombre de votants	15
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Nom et prénom des candidats	Nombre de voix obtenues
BLANCHARD Didier	14 voix
Véronique BLANCHARD	1 voix

Didier BLANCHARD a été proclamé maire au 1^{er} tour de scrutin et a été immédiatement installé.

Monsieur le Maire a remercié les conseillers de leur confiance. Il s'engage à mettre toute sa passion, son énergie et son expérience au service de la commune. Il mesure la charge qui lui est confiée et compte sur l'ensemble du conseil municipal pour le soutenir afin de mener à bien les projets de la commune. Il invite tout le conseil à s'engager dans cette responsabilité avec détermination et humilité.

Il a rappelé les priorités du mandat : maintenir le cap de projets structurants pour la plupart issus du plan guide, poursuivre les actions de transition écologique initiés lors du dernier mandat, développer les mobilités douces (un premier chantier sera proposé avec l'aménagement de la liaison entre la rue du Cartay et l'église), travailler sur les bâtiments en friche, remobiliser les tènements au cœur du village, soutenir l'agriculture locale pour faciliter la transmission des exploitations.

Détermination du nombre d'adjoints

Sous la présidence de M Didier BLANCHARD, élu maire, le conseil municipal a été invité à fixer le nombre d'adjoints au maire de la commune. La commune peut disposer au minimum d'1 adjoint et au maximum de 4 adjoints au maire.

Au vu de ces éléments le conseil municipal a fixé à 3 le nombre d'adjoints au Maire (15 voix pour).

Election des adjoints

Monsieur le Maire a rappelé que les adjoints sont désormais élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidatures.

Véronique Blanchard a présenté une liste d'adjoints : Véronique Blanchard, Ludovic Charvolin et Amandine Giraudier.

Le Maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire a été déposée. Il a ensuite procédé à l'élection des adjoints au maire.

1^{ER} TOUR DE SCRUTIN

Nombre de votants	15
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Nom prénom des candidats placés en tête de liste	Nombre de voix obtenues
BLANCHARD Véronique	15 voix

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste de Mme Véronique BLANCHARD :

Véronique BLANCHARD, Ludovic CHARVOLIN, Amandine GIRAUDIER.

Monsieur le Maire a remis, à chacun, une écharpe d'adjoint en les félicitant pour leur élection.

Lecture et diffusion de la charte de l'élu local

Didier BLANCHARD a donné lecture de la charte de l'élu local. Un exemplaire de la charte a été remis à chaque conseiller.

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 26 février 2026

Monsieur le Maire donne lecture des délibérations prises lors de la séance du 26 février 2026. Le procès-verbal de la séance du 26 février 2026 est approuvé.

Séance levée à 10h40.

*La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu
Jeudi 2 avril 2026 à 20h30 en mairie*

Le Maire
Didier BLANCHARD

Le secrétaire de séance
Thierry ROST

